

Contact⁺

L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux

Une Nouvelle Gendarmerie

**Depuis 20 ans nous
l'attendions**



L'association des Amis de la Chapelle Saint-Jacques présente

Récital de Violoncelle en plein Air(e)

Delphine Fournier, Violoncelle et Chant



Vendredi 7 Août à 18h30

Parvis de la Chapelle Beaudelle

Aire-sur-la-Lys

Entrée à participation libre

(en cas de mauvais temps le concert se tiendra à la Chapelle Saint-Jacques)

Respect des règles sanitaires liées au COVID-19



SOMMAIRE

Elections p 4*Actualités* p 6*Solidarité* p 7*Initiatives* p 8*Découvertes* p 9*Informations* p 11*Projets* p 12*Clin d'œil* p 13*Scolaire* p 14*Libre expression* p 15POUR RECEVOIR
Contact+ 

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : www.ville-airesurlalys.fr ou à l'accueil de la mairie.

Le mot du maire

Chers Airois,

Un moment fort, qu'est l'élection municipale, vient de se terminer. Elle a confirmé, à près de 70% des votants, l'équipe municipale en place.

La population a souhaité à travers ce vote que nous continuions le projet entrepris pour le développement de notre ville. Cette confiance renouvelée des électeurs nous oblige à poursuivre notre mission pour un projet ambitieux qui fasse d'Aire-sur-la-Lys une ville attractive favorisant le commerce et l'économie.

Cette ambition pour Aire-sur-la-Lys se traduira par de nombreux investissements que vous trouverez dans ce bulletin municipal : le pôle social cantonal, la médiathèque, la nouvelle gendarmerie, la poursuite des travaux rue de Merville, les modes doux de déplacements avec un nouvel abri à vélos sur l'aire de covoiturage, la poursuite des travaux de la Collégiale Saint-Pierre etc...

Tous ces projets débiteront en septembre, ce qui prouve que malgré le contexte particulier dû au COVID 19, ceci n'a pas ralenti notre action.

Nous continuerons à être au service de tous les Airois pour rendre notre ville agréable et où il fait bon vivre.

Jean-Claude Dissaux
Maire d'Aire-sur-la-Lys

DERNIÈRE MINUTE

Le traditionnel repas des aînés ne pourra se dérouler compte tenu des contraintes liées au COVID 19, les risques nous semblent trop importants.

Avec toutes nos excuses.

Contact+ N°1 / Juillet 2020

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux
Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50
Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand'place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex
Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41
Site : www.ville-airesurlalys.fr
Dépôt légal : Juillet 2020 - Tirage : 5000 exemplaires.
Contact+ est imprimé sur papier recyclé.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire



Jean-Claude Dissaux
Président du CCAS

Permanence le jeudi de 16h à 18h.

Les adjoints



Christine Cathy
1^{ère} adjointe

en charge de l'administration générale, de l'état-civil, de la sécurité et de la prévention, de la circulation, des aînés.

Permanence le jeudi de 16h à 17h.



Gérard Obœuf
2^e adjoint

en charge des sports, des travaux de voirie, des bâtiments, des relations avec les associations patriotiques

Permanence le mardi de 17h à 18h.



Florence Wozny
3^e adjointe

en charge de la communication, des relations publiques et du protocole, de l'emploi, des affaires sociales.

Permanence le vendredi de 9h à 11h.



David Wojtkowiak
4^e adjoint

en charge du commerce et de l'artisanat, du développement économique, des marchés, de l'animation de la ville.

Permanence le mardi de 16h à 17h.



Odile Baudequin
5^e adjointe

en charge de l'urbanisme, du plan de prévention du risque inondation, de la politique de la ville.

Permanence le samedi de 10h à 11h.



Michel Boulet
6^e adjoint

en charge du budget et des finances communales, de la sécurité dans les établissements recevant du public.

Permanence le lundi de 17h à 18h.



Alexandre Hermant
7^e adjoint

en charge du jumelage, des animations culturelles et touristiques, du numérique et de l'innovation, de la biodiversité.

Permanence le mercredi de 17h à 18h.

Permanence des adjoints et de Monsieur le Maire sur rendez-vous téléphonique ou en visioconférence au 03 21 95 40 53 - 03 21 95 40 56

Les conseillers municipaux Aire Autrement +



Françoise Alloucherie



Marie-Christine Decriem



François Lermytte



Séverine Vandenbergue



Jean-Noël Façon



Nathalie Roux



Jacques Combe



Suzette Blondel



François Cattez



Patricia Allan



Guillaume Boulet



Marie José Degrace



Romuald Houssin



Amélie Boulier



Serge Hernout



Vanessa Subtil



Laurent Azelart

Les conseillers municipaux Aire nouvelle



Didier Rys



Véronique Crowyn



Frédéric Dubuisson



Stéphanie Chrétien

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Une installation exceptionnelle salle de l'Amitié



M. le Maire prononce son discours d'introduction

C'est au sein de la salle de l'Amitié et à huis-clos, état d'urgence sanitaire oblige, qu'à eu lieu le samedi 23 mai, dès 8h30, l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Distanciation sociale, masques, gants, gel hydroalcoolique et stylos individuels mis à disposition pour chaque élu, retransmission en direct sur la page Facebook de la ville, telles étaient les mesures exceptionnelles mises en place pour ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature pour cause de lutte contre la propagation du Covid-19.

Après l'installation officielle des 29 conseillers municipaux, Suzette Blondel, doyenne de l'assemblée proclame le résultat du vote. Jean-Claude Dissaux, avec 25 voix en sa faveur, est réélu pour un troisième mandat face à Didier Rys (4 voix). Les 7 adjoints sont élus dans la foulée avec 26 voix pour et 3 bulletins

blancs. Les commissions municipales, elles, passent de 11 à 15, avec l'apparition de nouvelles thématiques comme l'innovation, le développement du

numérique, la biodiversité, la santé, le handicap, les relations avec le monde médical, les structures médicales et le logement social.



Bureau Municipal

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le nouveau Conseil d'Administration du CCAS s'est installé le Mardi 23 juin, Jean-Claude Dissaux, Président de plein droit du Conseil d'Administration du CCAS a installé son nouveau conseil d'Administration composé de 8 membres élus du Conseil Municipal et 8 membres nommés par M. le Maire.

Florence Wozny a été élue vice-présidente du CCAS à l'unanimité des membres.

LA COMMUNE A OFFERT UN MASQUE



Distribution de masques

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont proposé de doter tous les airois (enfants, adolescents et adultes) d'un masque en tissu lavable fabriqué par l'entreprise Miditex de Quelmes, entreprise audomaroise.

Les airois ont pu retirer leur masque dans leur bureau de vote.

Pour les habitants n'étant pas venus, ils ont pu prendre rendez-vous et le récupérer en mairie.

DE LA SOLIDARITÉ...

La ville d'Aire-sur-la-Lys a créé pendant le confinement « une petite entreprise airoise de fabrication de masques » selon la *Voix du Nord*.

Plus de 3000 masques ont été confectionnés par un réseau de couturières bénévoles et également des couturières de notre club de couture. De nombreux Airois sont venus nous apporter du tissu en mairie. Nous les remercions vivement.

Ensuite, les élus de la liste « Aire Autrement plus » ont découpé des carrés de tissus puis les couturières venaient chercher des « kits (carrés de tissus, élastiques, fils). Elles étaient très motivées et très rapides. Dès le retour des masques en mairie, deux collègues les lavaient, repassaient et les mettaient dans des sachets plastique par 10. Au quotidien, dès qu'une personne âgée vulnérable mais aussi tous nos agents (entretien, services techniques) contactaient la mairie pour en avoir un, un collègue faisait le « facteur » et les porter au domicile. Nous avons constaté une chaîne de solidarité durant plus de deux mois. Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont permis de réaliser ce challenge.

Monsieur le Maire a souhaité remercier tous les bénévoles par un petit cadeau.



Des élus en action



Des couturières bénévoles

AIDE POUR NOS AÎNÉS PENDANT LE CONFINEMENT

Jean-Claude DISSAUX, Maire d'Aire-sur-la Lys a décidé de mettre en place un contact au quotidien avec nos aînés. Plus de 1890 aînés ont été contactés pendant plus de 2 mois par 4 agents de la ville d'Aire-sur-la-Lys. Ils étaient heureux d'avoir un contact et de pouvoir se confier. Nous avons décidé aussi en collaboration avec Carrefour et l'Union commerciale de proposer des paniers garnis soit de 1^{ère} nécessité, soit des produits frais de chez nos commerçants. Merci à M. KARANAKOV directeur de Carrefour et Emilie BILLET, présidente de l'Union commerciale pour leurs partenariats. Les livraisons des paniers de chez Carrefour ont été assurées par Amélie Boulier, une conseillère municipale et monsieur l'Abbé Denis. Ceux de l'Union Commerciale ont été distribués par leurs membres.



UN LIVRET DE JEUX POUR DIVERTIR NOS AÎNÉS

Nos aînés ont pendant deux mois été confinés ; certains s'ennuyaient. Aussi, nous avons décidé de confectionner un livret de jeux (mots mêlés, mots fléchés...) afin de les divertir. Nous leur en avons proposé un second avec un jeu concours où les aînés pourraient gagner de nombreux lots. Monsieur le Sous-Préfet a apprécié ce livret qui à ses yeux, fut innovant sur le territoire.



DES SÉNIORS GAGNANTS

La commune d'Aire sur la Lys a proposé durant la période du confinement un jeu concours (réservé au plus de 65 ans) intitulé « je connais ma ville ».

Les questions de ce quizz portaient uniquement sur notre patrimoine architectural et culturel et sur les traditions et particularités de la Belle du Pas de Calais.

23 coupons réponses ont été déposés en mairie. Alexandre Hermant, Maire adjoint à la culture et au tourisme a procédé au dépouillement et 17 habitants ont trouvé l'ensemble des bonnes réponses.

Des lots seront remis prochainement par les élus aux personnes ayant participé au concours.

UNE DISCO-MOBILE DANS LES RUES D'AIRESUR-LA LYS

Cette opération a été lancée par l'Union Commerciale les 27 juin après-midi et le 15 juillet après-midi. 1300 euros sont à gagner chez les adhérents de cette association.



EN Y SÉJOURNANT LE CAMPING MUNICIPAL ET L'AIRE DE CAMPING-CARS

Le camping municipal a été rénové et réaménagé en 2019 offrant ainsi un plus grand confort aux touristes. En complément, pour répondre à une volonté de revenir à un tourisme plus « local », une aire de camping-cars d'une capacité de dix places équipées de point de vidange et de bornes électriques a été créée. Depuis la réouverture, il y a quelques semaines, nous constatons que l'affluence est là et que ces emplacements sont déjà bien sollicités par les camping-caristes.



Aire de camping-cars

Ouvert toute l'année, le camping municipal saura répondre aux besoins des touristes souhaitant découvrir les richesses du patrimoine architectural et naturel de la ville d'Aire-sur-la-Lys surnommée la « Belle du Pas de Calais ».



Camping Municipal

Implanté au bord de la Lys, à deux pas du cœur de ville et du site naturel des Ballastières, nul doute que les visiteurs ne pourront qu'être séduits par le charme bucolique du camping municipal.

A VÉLO... AIRE VILLE CYCLABLE

Mise à disposition gratuite de vélos à assistance électrique

A la Chapelle Beaudelle, place du Rivage

Les mercredis, vendredis, samedis et dimanches : de 10h à 12h et de 15h à 19h

Les mardis et jeudis : de 10h à 12h et de 15h à 18h30

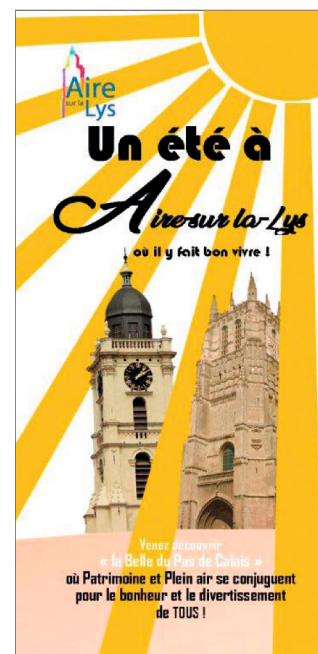
Pas de location le lundi



Possibilité de réserver à l'avance !!



Renseignements au 07.86.17.47.91 - Chèque de caution 300€ et pièce d'identité exigés



Brochure d'Aire-sur-la-Lys. Page de couverture.

La commune d'Aire sur la Lys a été la première ville des Hauts de France labellisée « Territoire Vélo ».

Cette reconnaissance marque l'importance du travail effectué ces dernières années sur le développement des pistes cyclables dans la cité. Ce ne sont pas moins de 16 kms de parcours à vélo opérationnels reliant le

cœur de ville aux sites naturels, permettant les connexions avec d'autres itinéraires (Eurovéloroute) et offrant aux habitants et aux touristes un mode de déplacement doux et sécurisé dans notre ville.

L'aménagement des pistes cyclable va se poursuivre en bord de Lys, vers les hameaux afin de toujours offrir un meilleur service aux usagers.

Alors n'hésitez plus !

Venez découvrir Aire-sur-la-Lys à vélo ou empruntez nos « Percheronettes »: les vélos à assistance électrique mis à disposition par la ville en location gratuite (chèque de caution), de la Chapelle Beaudelle.

PAR LA LYS... ACTIVITÉS NAUTIQUES

Artère de la Ville d'Aire-sur-la-Lys et indéniable atout, la Lys sera animée cet été. Les activités mises en place sur la Lys représenteront un attrait majeur pour les habitants et les touristes en quête de ressourcement et découverte du patrimoine.

Cette année grâce au partenariat avec Lys sans Frontières, le retour des petites embarcations électriques « Néolys » feront la joie des petits et des grands souhaitant voguer de manière écologique et durable sur la Lys (bateaux 100 % électriques ne détruisant pas les berges et ne produisant aucune pollution). Des ballades d'1/4, d'1/2 ou d'1 heure seront proposées au départ du Bassin des 4 faces entre le 11 et le 20 août.

Toujours avec l'aide de Lys sans Frontières et l'association du Grand Huit, une manière insolite et ludique de découvrir la ville va être mise en place : Le Stand Up Paddle.

Ces mini-raids en paddle, en mini-groupes, se dérouleront les 12 juillet et 21 août. Le départ des ballades est prévu à la Chapelle Beaudelle et pour les novices, des



séances de formation et prise en main des paddles se feront au Bassin des 4 Faces.

Durant la période estivale, la ville d'Aire sur la Lys proposera elle aussi des activités ludiques et nautiques sur la Lys (location de paddles)

Renseignements et tarifs de ces activités en mairie 03 21 95 40 40 ou sur le site www.ville-airesurlalys.fr

A PIED... DES ESPACES NATURELS



La commune d'Aire sur la Lys dispose de deux espaces naturels le site des Ballastières et celui de Chico Mendes.

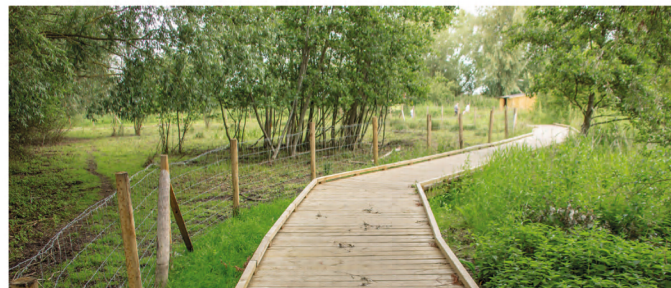
Ces espaces ont été réhabilités et aménagés pour sublimer les lieux et développer les activités liées à la protection et au respect de l'environnement.

Ainsi, au fil des saisons, pour la curiosité et l'émerveillement des petits et des grands, des circuits de promenade à pied ou à vélo vous permettent d'être au contact direct avec la nature et d'y découvrir les richesses de la faune et de la flore.

Au détour d'un sentier, vous pourrez aussi rencontrer les « stars » locales : les vaches Highland cattle.

Aux Ballastières et à Chico Mendes, des observatoires ornithologiques permettent d'admirer la grande biodiversité domiciliée dans ces espaces naturels. De nombreuses espèces d'oiseaux viennent y passer leur période de nidification ce qui implique la fermeture d'une partie du site.

Observez ! Ecoutez ! Respirez ! et oui vous êtes à Aire sur la Lys.



ÇA TOURNE !!!!!

DÉCOUVREZ AIRE-SUR-LA-LYS SUR WÉO



Stand Up Paddle



Tournage de la chaîne Wéo

Dans le cadre de l'émission « Vacances en Hauts de France » présentée par Margaux sur la chaîne Wéo, Lys sans Frontières a proposé un reportage sur notre Commune d'Aire-sur-la-Lys sur le thème : vacances itinérantes au fil de la rivière d'or (dans la Vallée de la Lys transfrontalière), émission qui sera diffusée 23 fois durant l'été sur Wéo Nord-Pas de Calais et 23 fois sur Wéo Picardie.

Le but de ce reportage était de prendre son temps et de découvrir Aire-sur-La-Lys et la Lys autrement : à pied, à vélo, en bateau et désormais en Stand Up Paddle puisque de petits raids seront proposés cet été à partir de la Chapelle Beaudelle.

Aire-sur-la-Lys est le point de départ d'un périple en roue libre le long de la Véloroute de la Lys pour les touristes et excursionnistes à la recherche de vacances itinérantes originales. Ici tout est réuni pour un séjour réussi : patrimoine, nature, gastronomie et des itinéraires balisés et sécurisés pour les amoureux de vacances à vélo.

Ce tournage proposé et organisé par « Lys sans frontières » a illustré la philosophie du projet Cap sur la rivière d'or et symbolise l'attractivité de la Ville d'Aire-sur-la-Lys, qui a choisi de reconquérir leur patrimoine en se tournant vers l'eau, cette richesse qu'est la Lys.

Aire-sur-la-Lys : « la Belle du Pas de Calais » a exposé ses attraits touristiques qui s'offrent aux visiteurs et touristes cet été dans la Vallée de la Lys.

Le tournage s'est déroulé dans la bonne humeur, sous le soleil (il fait toujours beau à Aire sur la Lys !!!) et terminé par un pique-nique en bord de Lys.

Un Grand Merci, à Lys sans Frontières : Valérie et Anissa ; à la chaîne Wéo, Margaux et Olivier ; à nos figurants Airois Doris et Thierry qui ont donné de leur temps (pas toujours facile d'être devant la caméra), à l'association « le grand huit » et à l'ESL pour les figurants « Stand up paddle » et au chef David Wojkowiak (R de Saveurs) pour le pique nique en bord de Lys.

ENCORE DES NOUVEAUX COMMERÇANTS



Au p'tit grain - Boulangerie-Pâtisserie



Bulles d'R - Spa



Génie Poux - Anti poux



Feeling - Coiffeur



Café de la gare - Bar-PMU



Le Mardyc - Restaurant



Notorious - Coiffeur



Maxi Zoo - Ouverture la 29/07/2020



Ivresse des Sens - Épicerie Fine

GENDARMERIE : DES NOUVELLES FRAÎCHES

Après plusieurs projets qui ont été abandonnés faute de moyens de l'État, la construction de la nouvelle gendarmerie et de ses logements progressent.

Les appels d'offres des marchés de travaux sont en cours et les entreprises retenues seront connues fin juillet.

Le démarrage des travaux est programmé en septembre et ce sera un plaisir pour les gendarmes dont les conditions de travail sont difficiles dans les locaux actuels.



Projet de la future gendarmerie

A LA RENTRÉE, L'HOPITAL SAINT-JEAN BAPTISTE VA SE TRANSFORMER



Intérieur de la médiathèque

On avance, on avance, les marchés de travaux ont été attribués la semaine dernière.

En septembre vous verrez les engins de chantier prendre possession du site. Les travaux débiteront par la chapelle Saint-Jean-Baptiste qui sera transformée en médiathèque, tiers lieu de haute technologie numérique.

Encore une friche qui va disparaître.

LE LOTISSEMENT Boulevard DE LA MANUTENTION A COMMENCÉ

Enfin, comme chacun a pu s'en rendre compte des barrières provisoires ont été posées sur le lieu de construction des 8 logements. C'est presque un début de construction. En effet toute construction sur le territoire est soumise aux règles de l'archéologie.

Les services de l'État (INRAP) vont procéder à des fouilles préventives et dès la remise de leur rapport à M. le Préfet, la construction des logements va pouvoir commencer. Ces logements ont reçu un accord sur leur financement malgré le surcoût constaté à l'ouverture des plis du marché l par le constructeur .



Projet du lotissement

INSTALLATION DE L'AFR (ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT)

Le 15 juillet s'est tenue l'assemblée 2020 des 2 Associations Foncières de Remembrement Est et Ouest. L'assemblée a validé pour l'AFR Ouest la désignation d'un nouveau membre du bureau en la personne de Rémy TOULOTTE.

Les autres membres du bureau des 2 AFR sont inchangés. Les sujets de l'ordre du jour étaient les suivants: clôture de l'exercice budgétaire 2019, affectation des résultats, vote des budgets 2020, montant des taxes remembrement.

Un bilan des travaux 2019 a été fait, et les orientations ont été définies pour 2020 avec des échanges fructueux.



Membres de l'AFR

LES TRAVAUX CONTINUENT SUR LA RD 194 RUE DE MERVILLE

Les travaux d'aménagement de la RD 194 ont repris début juillet pour la réalisation de la seconde tranche située entre la sortie de Grand-Neufpré et l'entrée de Pecqueur. Ils consistent en la pose de tuyaux d'assainissement pluvial dans le fossé existant, en la réalisation d'un caisson d'élargissement en matériaux granulaires de chaque côté avant les coulages des bordures en béton.

Ensuite, les trottoirs seront aménagés avec un espace arboré et une zone de circulation piétonne.

Tous ces travaux devraient être terminés pour la mi-septembre et être réalisés sous alternance de circulation avec feux tricolores.

L'engazonnement et les plantations se dérouleront en octobre et novembre. Le côté droit en allant vers Thiennes étant situé en zone non-constructible, le fossé existant y sera maintenu et curé. Les entrées charretières des agriculteurs seront également refaites.

Parallèlement, la mise en œuvre des enrobés des chaussées sera réalisée par le Département entre le 24 et 26 août en route barrée avec déviation.



Travaux en cours

UNE REMISE DES PRIX DANS LES ÉCOLES PAS COMME D'HABITUDE



Le Maire avec les représentants élus de l'école Jules Ferry



M. le Maire remet un livre

Chaque année la remise des prix se déroule lors de la fête des écoles. Cette année, Monsieur le Maire a souhaité maintenir cette tradition en allant dans les écoles avec les représentants élus de chaque école. Les enfants étaient ravis d'avoir un livre. Certains ont dit « je vais le lire pendant les vacances ». Pour les CM2, ils ont eu également un dictionnaire, un livre de cuisine ou un atlas.

Ce fut l'occasion pour la municipalité de remercier les enseignants pour la collaboration menée lors de la mise en place du protocole sanitaire pour le COVID 19.

RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020



Depuis septembre 2019, LES INSCRIPTIONS et LE PAIEMENT des activités de garderie et de restauration scolaire se font via INTERNET (APPLI MOBILE PARENTS disponible sur Google Play et AppStore) à l'adresse suivante :

<https://airesurlalys.myperischool.fr>

Les mois de juillet et d'août vous permettront de créer votre compte famille, si ce n'est déjà fait, d'ajouter vos enfants dans MYPERISCHOOL et les justificatifs d'usage. Dès lors, vous pourrez inscrire vos enfants aux activités périscolaires depuis le menu INSCRIPTIONS qui sera accessible à compter du 17 août 2020.

Attention, les inscriptions sont possibles jusqu'au Jeudi 23h59 de la semaine précédente.

Un souci avec l'application ? Une adresse mail :
assistance-myperischool@waigeo.fr
Précisez [Aire-sur-la-Lys] en objet du mail



- ✓ Votre référente école est à votre disposition pour vous accompagner au 03.21.12.22.78
- ✓ PAIEMENT de vos inscriptions par CB sur MyPérischool
- ✓ INSCRIPTIONS et REGLEMENTS toujours possibles à l'accueil en mairie (Chèques, espèces, ...)

**CODE D'ACCES COMMUNE
QUI VOUS SERA DEMANDÉ À
L'INSCRIPTION
TN731TJ**

AIRE Autrement +

Une Victoire Forte !

L'élection du 15 Mars 2020 fut un véritable plébiscite !

Jean-Claude Dissaux a été réélu avec notre équipe Aire Autrement + avec 69,14 % des suffrages !

Cette ré-élection n'est pas le fruit du hasard ; les Airoises et les Airois que vous êtes , ne vous y êtes pas trompés. Vous ne nous avez certainement pas trouvés trop vieillissants ni trop mollassons, vous nous avez reconduits aux commandes de notre belle ville d'Aire-sur-la-Lys et nous vous en remercions !

Poursuivons ensemble ce qui a débuté en 2008 !

Un bilan de deux mandats exceptionnels, des réalisations d'envergure, une ville transformée, qui de « **belle endormie** » est devenue « **Belle du Pas de Calais** ».

Alors oui nous sommes fiers nous les membres de l'Equipe Aire Autrement + !

Fiers de faire partie de cette équipe et fiers d'être aux côtés de Jean-Claude Dissaux pour œuvrer pour votre bien-être.

Depuis 12 années que nous sommes à la tête de la commune, Jean-Claude Dissaux n'a jamais ménagé ses efforts, sa présence constante, sa ténacité, sa volonté acharnée ont fait que les projets proposés à la population ont été réalisés quasiment en totalité !

Vous n'êtes pas dupes et vous avez pu vous rendre compte de toutes les réalisations, voir combien notre ville avait changé depuis 12 ans, vous avez pu constater que « nous avons tenu parole ». Vous nous faites confiance pour les six prochaines années avec à la clé « un nouveau cap pour notre ville ».

Un projet de bien vivre dans notre ville, de profiter des réalisations accomplies tout en conservant une fiscalité maîtrisée.

Un projet Phare : Saint Jean Baptiste, des projets en lien avec la jeunesse, la nature, le développement touristique, la voirie, les hameaux, le béguinage Bvd Foch.... la liste est longue et non exhaustive pour que vive notre cité.

La campagne électorale fut rude, Facebook s'était invité ! Mais celui-ci n'a été le reflet que d'une infime catégorie de personnes n'ayant rien d'autre à faire que de déverser des propos peu constructifs et haineux à notre égard. Mais les Airois ce nest pas Facebook nous disait Jean-Claude Dissaux et il avait raison. Vous nous l'avez prouvé. Merci !

La joie de la victoire fut de courte durée. La crise sanitaire a fait son apparition dès le lendemain de l'élection, ce qui nous a freinés dans nos actions, cependant une veille sanitaire a été mise en place auprès de nos aînés, nous avons géré la distribution de masques, fabriqués par des couturières bénévoles, que nous remercions vivement ! Nous avons également pris des nouvelles de nos aînés en leur téléphonant afin de rompre l'isolement dont elles étaient victimes ; mais aussi faire en sorte que le service public que représente une Mairie continue de vivre à minima durant ces deux mois qu'a duré le confinement.

Aujourd'hui nous pouvons vous assurer qu'en prenant toutes les mesures nécessaires pour le respect des règles sanitaires, nous avons remis en ordre de marche tous les services municipaux et que nous nous efforçons de reprendre tous les projets là où ils s'étaient arrêtés. Nous vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances et nous vous demandons de prendre soin de vous et de vos proches.

Christine Catty pour le Groupe « AIREAUTREMENT + »

Aire Nouvelle

Chères Airoises, Chers Airois

Cette année, les élections municipales ont eu lieu dans un contexte très particulier, donnant la préférence aux maires sortants dans de nombreuses communes de France.

Nous espérons que cette période ne vous a pas trop impactée, vos proches et vous. Nous avons la chance d'être sur un territoire, pour l'instant, relativement préservé mais nous ne pouvons que vous inviter à continuer d'appliquer les gestes barrières.

Les conséquences économiques et sociales de cette crise sont toutefois importantes et nous n'en sommes malheureusement qu'au début. C'est avec une attitude citoyenne et solidaire que nous pourrions nous en sortir en privilégiant le commerce de proximité et le « made in France ».

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et d'en profiter pour (re)découvrir notre très beau patrimoine local.

Les quatre élus municipaux d'« Aire Nouvelle » :

Didier Rys – Véronique Crowyn -

Frédéric Dubuisson - Stéphanie Chrétien

Location de Stand Up Paddle A Aire-sur-la-Lys cet été !

Le samedi et le dimanche après-midi
du 18 juillet au 23 août 2020



A la Chapelle Beaudelle, Place du Rivage

Horaires de départ à 15h30, 16h30 et 17h30 (à + ou - 15 min)

Tarifs : 30min : 5€/6€ - 1h : 8€/10€ - 2h : 15€/20€ (Airois/Extérieurs)

A partir de 12 ans - Sous la responsabilité des parents

Réservation obligatoire jusqu'au jeudi soir

au 03.21.95.40.56 ou 03.21.95.40.53

Chèque de caution de 70€ et pièce d'identité exigés

Condition requise : savoir nager - Gilet et casque de protection fournis

Renseignements au 07.86.17.47.91

